



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

infirmiers libéraux

Question écrite n° 74020

## Texte de la question

M. Claude Birraux attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur le fort mécontentement des infirmières libérales en Haute-Savoie. En effet, le syndicat des infirmières libérales FNI 74 dénonce l'état dans lequel se trouve le système de soins infirmiers, avec une absence d'organisation de l'offre de soins, une insuffisance de rémunération des soins infirmiers et la non-mise en oeuvre de la convention nationale des infirmières. En outre, ce syndicat soulève le problème plus spécifique aux secteurs ruraux ou zones de montagne où les malades ne trouvent plus d'infirmières pour leur dispenser des soins. Il lui demande quelles mesures il entend prendre pour répondre au légitime mécontentement de ces professionnelles.

## Données clés

**Auteur :** [M. Claude Birraux](#)

**Circonscription :** Haute-Savoie (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 74020

**Rubrique :** Professions de santé

**Ministère interrogé :** santé

**Ministère attributaire :** santé, famille et personnes handicapées

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 mars 2002, page 1375